

Session 10 :

Climat, il est urgent d'investir

Jean-Marie Chevalier

Le phénomène du réchauffement climatique est aujourd'hui confirmé. Pourtant, les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter et l'idée de contenir l'augmentation de la température de la planète au dessous de 2 degrés C. paraît de plus en plus illusoire. Les impacts du réchauffement climatique sur le fonctionnement de l'économie mondiale sont encore très incertains : incertitudes sur la localisation spatiale et temporelle des événements, leur ampleur et leurs coûts Ils toucheront de façon très différenciée, les finances publiques, l'agriculture, l'accès à l'eau, l'aménagement des territoires, les équilibres démographiques, écologiques et politiques. Certaines études évoquent l'idée de plus d'un milliard de réfugiés climatiques.

Deux inconnues majeures gouvernent l'évolution attendue : d'une part, la vitesse et l'ampleur des manifestations réelles du réchauffement climatique, d'autre part, la prise de conscience par les populations de la gravité du phénomène et sa transcription au niveau politique. Cette transcription va orienter les investissements du futur. Ces investissements, publics et privés, seront de nature différentes : investissements visant à réduire les émissions, à protéger certaines zones, à réduire les impacts négatifs du réchauffement ou à les réparer, à changer les modes de fonctionnement de nos sociétés. Beaucoup de ces investissements ont une composante sociale, environnementale, politique. Des investissements privés peuvent ainsi aller à la rencontre des aspirations des citoyens-consommateurs qui souhaitent des produits ou des services plus verts, plus conformes à des objectifs de développement durable.

Le défi des investissements se situe à plusieurs niveaux : mondial, régional (l'Europe), national, local. Il concerne les États, les entreprises mais aussi les individus.

1. Le défi mondial : Paris 2015

Depuis le Protocole de Kyoto, des tentatives de gouvernance mondiale du climat ont été lancées. Elles sont limitées en premier lieu par la géopolitique du climat : les pays émergents pensent que les pays riches sont responsables de la situation actuelle et les pays riches ne sont pas prêts à payer pour stopper la dégradation de la planète. La conférence de Paris, en 2015 est la prochaine étape de la régulation climatique. Les États-Unis ont clairement énoncé que les engagements devraient porter sur des objectifs nationaux ou régionaux de limitations, volontaires et non contraignantes, des émissions de gaz à effet de serre. C'est le principe du *leadership par l'exemple*. Est-il possible d'impulser d'ici 2015 une vision plus radicale et contraignante ?

2. Régions, nations

L'Union européenne affiche clairement depuis 2008, une attitude plus volontariste et, pourrait-on dire plus responsable. Accroissement de l'efficacité énergétique, diminution des émissions, développement des énergies renouvelables sont des priorités partagées par les États-membres mais les modalités de mise en œuvre de ces objectifs et leur financement ont été mis à mal par la crise économique, par des difficultés organisationnelles et financières et par des modifications de l'environnement énergétique suite à l'accident de Fukushima et au développement des gaz de schiste aux États-Unis. Par ailleurs, l'hétérogénéité fiscale entre les nations et les hésitations sur la fiscalité carbone ne facilitent pas la poursuite des objectifs.

3. Collectivités locales, entreprises, individus.

Au niveau, qui est celui du *bottom up*, la situation est peut-être plus favorable pour les investissements climatiquement responsables. La prise de conscience de la gravité des changements climatiques se fait au niveau des citoyens, des ONG, des collectivités territoriales et des entreprises directement impliquées dans ces dynamiques régionales. Cette prise de conscience va sans doute être accélérée par une situation énergétique et environnementale globale qui paraît inquiétante. Dans un rapport publié en juin 2014, l'Agence internationale de l'énergie s'inquiète sur le financement des investissements requis par les systèmes énergétiques. Ces inquiétudes concernent plus particulièrement l'industrie électrique en proie à des contradictions nouvelles : l'efficacité énergétique, le développement des renouvelables, la gestion des flexibilités de l'offre et de la demande aboutissent à un paysage d'une extraordinaire complexité dont la gestion optimale est rendue difficile par la présence d'objectifs contradictoires qui sont à la fois de nature politique, sociale, financière et environnementales. Confrontées à ces difficultés qui peuvent menacer la sécurité des approvisionnements, les collectivités locales sont tentées par le développement de systèmes décentralisés qui peuvent pallier une partie des menaces. Dans certains cas, une mobilisation de l'épargne locale peut faciliter ces initiatives. La montée attendue des coûts et des prix de l'énergie peut accélérer ce phénomène qui se traduit par de nouvelles opportunités d'investissements qui correspondent en partie à la responsabilité économique et sociale des entreprises.